

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT de VAUCLUSE – ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS



**VALRÉAS**  
ENCLAVE DES PAPES

## COMMUNE DE VALREAS

Direction des Services Techniques  
Dossier suivi par Denis DUCIEL  
☎ 04.90.28.17.27 - Fax : 04.90.28.17.59  
Courriel : [dst@mairie-valreas.fr](mailto:dst@mairie-valreas.fr)  
Réf. DGS/DST/CG

**DÉCISION N° 2023-05/72**

**MARCHÉ PUBLIC N° FCS\_2023\_01**  
**SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

**LE MAIRE de VALREAS,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23 ;

**VU** la délibération n° 2020-06/11 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire, reçue en Préfecture de Vaucluse le 15 juin 2020, publiée en mairie le 16 juin 2020 ;

**CONSIDÉRANT** que le Maire est autorisé à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**CONSIDÉRANT** qu'une consultation a été lancée pour désigner les entreprises chargées de la fourniture des services de télécommunications ;

**CONSIDÉRANT** que les entreprises suivantes ont présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des 3 lots ;

Lot(s)	Désignation	Entreprise retenue	Adresses
1	Lignes fixes	AB COM SERVICES	AB.COM.SERVICES SARL 901 Avedes Crémades 84100 ORANGE
2	Lignes mobiles	BOUYGUES TELECOM	Bouygues Telecom S.A 6 Place Abel Gance 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
3	Accès internet	SFR	Société Française du Radiotéléphone (SFR) <u>Support Marchés Publics - Bâtiment</u> <u>Ouest B3262</u> 16, rue du Général Alain de Boissieu 75015 PARIS

REÇU EN PREFECTURE

le 25/05/2023

Application agréée E-legalite.com

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Le marché public de fourniture de services de télécommunications est attribué à compter de la date de notification valant ordre de service aux entreprises suivantes :

Lot(s)	Désignation	Entreprise retenue	Montant sur la totalité du marché (€ HT)
1	Lignes fixes	AB COM SERVICES	34 827.90
2	Lignes mobiles	BOUYGUES TELECOM	43 322.40
3	Accès internet	SFR	9 072.00

**Article 2** : La dépense sera imputée à l'article 6262 du budget communal.

**Article 3** : Tout document afférent à ce marché public, dont un exemplaire est joint à la présente, sera signé par Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, par un adjoint délégué.

**Article 4** : Le Directeur Général des Services, le Directeur des services techniques et le Comptable public assignataire de la Ville de VALREAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5** : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte et sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

Un extrait en est publié sur le site internet de la Ville.

Ampliation de la présente décision est transmise à Madame la Préfète de Vaucluse.

**Article 6** : Le délai de recours devant le Tribunal administratif de Nîmes (30) est de deux mois à compter de la publication de la présente décision.

Fait à Valréas, le 25 mai 2023

Pour le Maire empêché,  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Luc BLANC



Certifié exécutoire compte tenu :  
de la transmission en Préfecture le 25 MAI 2023  
de la publication sur le site internet de la Ville le 25 MAI 2023

REÇU EN PREFECTURE

Le 25/05/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-034-218401386-20230525-DEC\_2023\_05